



OCRI • CIRO

Organisme canadien
de réglementation
des investissements

Canadian Investment
Regulatory
Organization

Organisme canadien de réglementation des investissements Formulaire de plainte

Veuillez utiliser le présent formulaire pour signaler une conduite fautive au Service des plaintes et demandes de renseignements de l'Organisme canadien de réglementation des investissements (OCRI). Si vous avez des questions au sujet du processus de plainte, veuillez communiquer avec notre Service des plaintes et demandes de renseignements au **1 877 442-4322** ou par courriel à Info-plainte@ciro.ca. Nous exigeons une plainte écrite provenant du titulaire du compte ou des comptes en question, indiquant l'objet de la plainte, les questions en litige et des renseignements précis concernant l'heure, la date et l'événement. Même si une personne peut signaler un fait au nom de quelqu'un d'autre, nous exigeons l'autorisation écrite du titulaire du compte.

L'une des parties importantes de notre mission de protection des investisseurs consiste à faire enquête au sujet des contraventions à la réglementation et à imposer des sanctions à ceux qui sont reconnus coupables de ces contraventions. Tous les faits portés à l'attention de l'OCRI ne sont pas nécessairement des contraventions donnant lieu à une enquête ou à une mesure disciplinaire. **L'OCRI ne fournit aucun conseil en matière de finances ou de placement ni aucun conseil juridique. Il fournit de l'information aux investisseurs sur les différents modes de résolution des litiges, mais ne les aide pas directement à obtenir une indemnisation pour les pertes subies.**

Un spécialiste de notre Service des plaintes et demandes de renseignements communiquera avec vous peu de temps après la réception de ce formulaire pour discuter des faits mentionnés et pour obtenir tout autre renseignement nécessaire.

1. Renseignements sur le titulaire du compte

M./ M^{me}/ M^{lle} _____
(Inscrire le nom au complet, en majuscules)

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Numéro de téléphone le jour : _____

Adresse courriel : _____

Meilleur moment pour vous joindre durant les heures de bureau : _____

Date de naissance (JJ/MM/AA) : _____

Où avez-vous entendu parler de l'OCRI? : _____

2. Renseignements sur le conseiller/la société/le compte

Nom de la société : _____

Nom du conseiller en placement : _____

Adresse de la succursale : _____

Ville : _____ Province : _____

Type(s) de compte (p. ex. REER, compte sur marge, compte au comptant) : _____

3. Votre plainte se rapporte-t-elle à un placement en particulier?

Dans l'affirmative, veuillez inscrire le nom du titre/placement et la date pertinente dans les espaces réservés ci-dessous.

Nom du titre : _____ Date de l'achat : _____

Nom du titre : _____ Date de l'achat : _____

Nom du titre : _____ Date de l'achat : _____

4. Quels documents êtes-vous en mesure de fournir au soutien de votre plainte?

Veuillez indiquer ci-dessous les documents que vous avez en votre possession. Nous n'avons pas besoin de copies de ces documents pour effectuer notre examen initial, mais nous pourrions vous les demander plus tard si nous pensons que ces renseignements supplémentaires nous aideront à déceler une conduite fautive.

- | | |
|--|--|
| ☐ Documents publicitaires ou de mise en marché | ☐ Formulaires d'ouverture de compte/Formulaires de renseignements sur le client |
| ☐ Chèques oblitérés | ☐ Notes/enregistrements magnétiques/enregistrements d'appels téléphoniques |
| ☐ Correspondance avec la société/le directeur de succursale | ☐ Convention de souscription |
| ☐ Prospectus/Notice d'offre | ☐ Correspondance avec le conseiller |
| ☐ Énoncé de politique de placement | ☐ Avis d'exécution |
| ☐ Relevés de compte de fin de mois | ☐ Autre : _____ |

5. Communication avec le conseiller en placement, le directeur de succursale ou la société membre

Normalement, vous devriez en premier lieu vous adresser à la société pour régler votre plainte. À cet effet, nous vous suggérons de faire part de vos préoccupations à la société par écrit.

Avez-vous communiqué avec votre conseiller en placement, le directeur de succursale ou la société membre au sujet de votre plainte?

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer les noms des personnes avec qui vous avez communiqué au sujet de votre plainte :

Nom : _____ Date de la communication : _____

Nom : _____ Date de la communication : _____

Nom : _____ Date de la communication : _____

6. Communication avec d'autres organismes de réglementation

Avez-vous communiqué avec la commission des valeurs mobilières de votre province ou avec un autre organisme de réglementation au sujet de votre plainte?

Oui Non

Nom de l'organisme : _____ Date de la communication : _____

Nom de l'organisme : _____ Date de la communication : _____

7. Votre collaboration

Le Service de la mise en application de l'OCRI peut mener une enquête sur une société membre ou un employé inscrit par suite du dépôt de votre plainte. Votre collaboration, notamment, peut être requise en ce que vous pourriez être appelé à vous entretenir avec le personnel du Service de la mise en application ou à fournir des documents supplémentaires. Veuillez nous indiquer si vous souhaitez collaborer avec le personnel de l'OCRI relativement à une enquête réglementaire découlant de votre plainte. Sans votre collaboration, il se peut que nous ne puissions pas aller de l'avant.

Serez-vous disponible pour parler au personnel de l'OCRI?

☐ Oui ☐ Non

Fournirez-vous des documents supplémentaires?

☐ Oui ☐ Non

Acceptez-vous de témoigner à une audience réglementaire, au besoin?

☐ Oui ☐ Non

8. Résumé de votre plainte (joindre des feuilles supplémentaires, au besoin)

9. Votre signature

Signature : _____ Date : _____

10. Vous pouvez envoyer votre plainte par courriel à Info-plainte@ciro.ca (non sécurisé) ou encore par la poste ou par télécopieur aux adresses et numéros suivants. Il est préférable d'utiliser notre formulaire de plainte en ligne sécurisé qui se trouve sur notre site web à l'adresse www.ocri.ca.

Si vous habitez au Québec :

Service des plaintes, Québec
Organisme canadien de réglementation
des investissements
525, avenue Viger Ouest
Bureau 601
Montréal (Québec) H2Z 0B2
Télécopieur : 888 497-6172

Si vous habitez en Ontario,
au Nouveau-Brunswick,
en Nouvelle-Écosse,
à l'Île-du-Prince-Édouard ou
à Terre-Neuve-et-Labrador :

Service des plaintes, Ontario et Atlantique
Organisme canadien de réglementation des
investissements
40, rue Temperance, bureau 2600
Toronto (Ontario) M5H 0B4
Télécopieur : 888 497-6172

Si vous habitez en
Colombie-Britannique, en Alberta, en
Saskatchewan, dans les Territoires du
Nord-Ouest, au Nunavut ou
au Yukon :

Service des plaintes, Ouest du Canada
Organisme canadien de réglementation des
investissements
255, 5^e avenue S. O., bureau 800
Calgary (Alberta) T2P 3G6
Télécopieur : 888 497-6172